

Grille tarifaire
Année universitaire 2025/2026
« Etudiants tunisiens »
Ecole d'ingénieur

Formation en cours du jour :

Les frais de scolarité pour l'année universitaire 2025/2026 se présentent comme suit :

Année d'inscription	Frais de scolarité hors TVA en Dinars	TVA 7%	Montant TTC	Modalités de paiement	
				1 ^{ère} tranche à l'inscription	2 ^{ème} tranche avant le 15/01/2026
2019/2020	7 290	510	7 800	3 850	3 950
2020/2021	7 290	510	7 800	3 850	3 950
2021/2022	7 617	533	8 150	3 950	4 200
2022/2023	7 804	546	8 350	4 050	4 300
2023/2024	7 850	550	8 400	4 100	4 300
2024/2025	7 991	559	8 550	4 200	4 350
2025/2026	8 037	563	8 600	4 300	4 300

Réductions :

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants les plus méritants :

- 25 % de réduction pour les élèves ayant une moyenne supérieure à 15/20 et classés premiers de leur classe.
- 10 % de réduction pour les élèves classés premiers de leur classe ayant une moyenne inférieure à 15/20.

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants issus d'une même famille (frères et/ou sœurs) : 25% pour le deuxième enfant et 30% pour le troisième enfant.

Les réductions sont calculées sur les frais de scolarité les plus élevés sur présentation à la direction financière d'une demande jointe des copies des cartes d'identité des deux frères.

Financement :

- Possibilité de financement par l'intermédiaire du dispositif d'octroi de prêts régi par la Fondation ESPRIT. (www.esprit-fondation.tn)
- Possibilité de financement moyennant un prêt bancaire octroyé en application des termes des conventions conclus avec les Banque partenaires : Amen Banque, Zitouna et l'UBCI.
- Facilité de paiement pouvant aller jusqu'à 36 mensualités.

Annulation d'inscription :

Les frais de scolarité peuvent donner lieu à remboursement.

Des droits d'inscription s'élevant à 10% des frais de scolarité seront prélevés dans tous les cas.

Aucune demande d'annulation ne sera acceptée après le 30/11/2025.

NB : Toute annulation d'inscription après le 30/11/2025 sera traitée sans remboursement des frais déjà payés.

Formation en cours du soir :

Les frais de scolarité pour l'année universitaire 2025/2026 se présentent comme suit :

ETUDIANTS EN COURS DU SOIR PRIS EN CHARGE PAR UNE ENTREPRISE

Année d'inscription	Frais de scolarité hors TVA en dinars	TVA 7%	Montant TTC	Modalités de paiement	
				1 ^{ère} tranche à l'inscription	2 ^{ème} tranche avant le 15/01/2026
2020/2021	7 150	500	7 650	3 750	3 900
2021/2022	7 150	500	7 650	3 750	3 900
2022/2023	7 430	520	7 950	3 900	4 050
2023/2024	7 523	527	8 050	3 900	4 150
2024/2025	7 617	533	8 150	4 000	4 150
2025/2026	7 664	536	8 200	4 100	4 100

Réductions :

Une réduction de 1000 dinars est accordée aux étudiants non pris en charge par une Entreprise dans le cadre des mécanismes de la ristourne TFP.

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants les plus méritants :

- 25 % de réduction pour les élèves ayant une moyenne supérieure à 15/20 et classés premiers de leur classe.
- 10 % de réduction pour les élèves classés premiers de leur classe ayant une moyenne inférieure à 15/20.

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants issus d'une même famille (frères et/ou sœurs) : 25% pour le deuxième enfant et 30% pour le troisième enfant.

Les réductions sont calculées sur les frais de scolarité les plus élevés sur présentation à la direction financière d'une demande jointe des copies des cartes d'identité des deux frères.

Financement :

- Possibilité de financement moyennant un prêt bancaire octroyé en application des termes des conventions conclus avec les Banque partenaires : Amen Banque, Zitouna et l'UBCI.
- Facilité de paiement pouvant aller jusqu'à 36 mensualités.

Annulation d'inscription :

Les frais de scolarité peuvent donner lieu à remboursement.

Des droits d'inscription s'élevant à 10% des frais de scolarité seront prélevés dans tous les cas.

Aucune demande d'annulation ne sera acceptée après le 30/11/2025.

NB : Toute annulation d'inscription après le 30/11/2025 sera traitée sans remboursement des frais déjà payés.

Cycles Préparatoires aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs.

Les frais de scolarité pour l'année universitaire 2025/2026 s'élèvent à :

Année d'inscription	Frais de scolarité hors TVA en dinars	TVA 7%	Montant toutes taxes comprises	Modalités de paiement	
				1 ^{ère} tranche à l'inscription	2 ^{ème} tranche avant le 15/01/2025
2024/2025	10 187	713	10 900	5 350	5 550
2025/2026	10 280	720	11 000	5 500	5 500

Réductions :

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants les plus méritants :

- 25 % de réduction pour les élèves ayant une moyenne supérieure à 15/20 et classés premiers de leur classe.
- 10 % de réduction pour les élèves classés premiers de leur classe ayant une moyenne inférieure à 15/20.
-

Des réductions des frais de scolarité sont accordées annuellement aux étudiants issus d'une même famille (frères et/ou sœurs) : 25% pour le deuxième enfant et 30% pour le troisième enfant.

Les réductions sont calculées sur les frais de scolarité les plus élevés sur présentation à la direction financière d'une demande jointe des copies des cartes d'identité des deux frères.

Financement :

- Possibilité de financement moyennant un prêt bancaire octroyé en application des termes des conventions conclus avec les Banque partenaires : Amen Banque, Zitouna et l'UBCI.

- Facilité de paiement pouvant aller jusqu'à 36 mensualités.

Annulation d'inscription :

Les frais de scolarité peuvent donner lieu à remboursement.

Des droits d'inscription s'élevant à 10% des frais de scolarité seront prélevés dans tous les cas.

Aucune demande d'annulation ne sera acceptée après le 30/11/2025.

NB : Toute annulation d'inscription après le 30/11/2026 sera traitée sans remboursement des frais déjà payés.